

Notification de participation majeure au capital

1. Nom de la société cotée

KINGFISHER PLC

2. Nom de l'actionnaire détenant une participation majeure

TEMPLETON GLOBAL ADVISERS LIMITED

3. Veuillez préciser si la notification indique qu'elle concerne la part de l'actionnaire cité au paragraphe 2 ci-dessus, une participation détenue en qualité d'intermédiaire, ou si, dans le cas où le détenteur est une personne physique, que ladite participation est celle de l'épouse ou d'un enfant âgé de moins de 18 ans de ladite personne.

L'actionnaire cite au paragraphe 2

4. Nom du ou des détenteur(s) inscrit(s) et, s'ils sont plusieurs, le nombre d'actions détenue par chacun d'eux

Non précisé

5. Nombre d'actions / montant de la part de capital acheté

29,875,929 d'actions

6. Pourcentage de la catégorie émise (les actions d'autocontrôle détenues par la société cotée ne doivent pas être prises en compte dans le calcul du pourcentage)

6.37%

7. Nombre d'actions / montant de la part de capital cédé

N/A

8. Pourcentage de la catégorie émise (les actions d'autocontrôle détenues par la société cotée ne doivent pas être prises en compte dans le calcul du pourcentage)

N/A

9. Catégorie de titres

Ordinaire de 15 5/7 pence de valeur nominale

10. Date de la transmission

10/01/2008

11. Date d'information de la société cotée

11/01/2008

12. Participation totale consécutive à la présente notification

149,231,047 d'actions

13. Part totale en pourcentage de la catégorie émise suite à la présente notification (les actions d'autocontrôle détenues par la société cotée ne doivent pas être prises en compte dans le calcul du pourcentage)

6.37%

14. Toute information complémentaire

Non précisé

15. Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter pour toute demande d'information

SUSAN MURPHY, 00 44 20 7372 8008

16. Nom et signature de responsable dûment autorisé de la société cotée, chargé de la présente notification

SUSAN MURPHY, COMPANY SECRETARIAL ASSISTANT, KINGFISHER PLC

17. Date de la notification

17/01/2008

La FSA ne donne aucune garantie explicite ou implicite quant à l'exactitude du présent document ou de la présente information et décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. LA FSA n'est responsable d'aucun dommage (notamment, sans limitation, ceux liés à une perte d'activité ou à un manque à gagner) découlant, par contrat, acte délictuel

ou autrement, de l'utilisation du présent document ou de l'incapacité d'utiliser ledit document ou toute information y figurant.